



## **Communauté de Communes du Cézallier**

www.cezallier.org

Mairie, 15 160 ALLANCHE, Tél.: 04.71.20.49.26

.....Fax. : 04.71.20.94.54

Mairie, 15 190 CONDAT, Tél./Fax : 04.71.78.68.33

sicezallier@wanadoo.fr

### **PROCES VERBAL DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU VENDREDI 4 JUIN 2010**

**MARCENAT - 10 H 00**

### **SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION TOURISTIQUE DU TRONCON DE VOIE FERREE DE RIOM ES MONTAGNES A LUGARDE**

Le 18 février 2010, nous avons délibéré pour accepter la création du syndicat mixte pour l'exploitation touristique du tronçon de voie ferrée de Riom es montagnes a Lugarde.

Les statuts que nous avons adoptés alors sont revenus de la Préfecture avec les observations suivantes :

- le comité syndical doit fixer par délibération lors de sa réunion d'installation le nombre de vice-présidents dans la limite de trois au maximum
- les conditions de quorum et les conditions de vote des délégués titulaires et suppléants doivent être précisées
- les modifications statutaires doivent être soumises à l'accord des deux conseils communautaires concernés.

Nous devons donc adopter les nouveaux statuts qui intègrent ces modifications.

Avant été élus pour représenter la Communauté de Communes :

- délégués titulaires : MM. VERDIER, LEOTY, CROUZY et CHABRIER
- délégués suppléants : MM. WALCHLI, FROSIO, MAGE (Condat) et PALLUT Maurice

### **AMENAGEMENT DU SITE DE LA ROCHE DE LANDEYRAT**

Il était prévu :

subvention Etat	3.390
subvention Département	12.730
subvention LEADER	2.560
autofinancement	5.296
<b>TOTAL</b>	<b>23.976</b>

Après consultation pour mener à bien cette action, c'est le cabinet « Luth Médiations » représenté par Stéphanie Brunon et basé à Saint Romain-Lachalm – 43 620 qui a été retenu.

Le coût total du projet est de :

27 870 € HT soit 33 332.52 € TTC

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Europe – FEADER	11 148. €
Conseil Général du Cantal	11 148. €
C.C.C.	10 836.52 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 332.52 € TTC</b>

---

***INTERVENTION DE JACQUES MEZARD, SENATEUR DU  
CANTAL***

Assistaient à la réunion : MM. LEOTY (Allanche), VERDIER (Landeyrat), MERLE et TAVERNIER (Marcenat), MAGE et PALLUT Christophe (Condat), PRADEL (Montboudif), PONSONNAILLE (Peyrusse), PALLUT Maurice (Chanterelle), TOURVIEILLE (Sainte Anastasie), RAYNAUD (Charmensac), MAGE (Montgreleix), FROSIO (Saint Saturnin), CHABRIER (Ségur), BAGILET (Vernols), GENDRE (Saint Bonnet de Condat) et LESCURE (Pradiers).

Etaient excusés : MM. FOURNAL et DUMAS (Allanche), Mme ROMAIN (Vèze), MM. RONGIER (Joursac), WALCHLI (Condat) et CROUZY (Lugarde).